



BTS CJN

BTS COLLABORATEUR JURISTE NOTARIAL



Diplôme d'Etat de Brevet de Technicien Supérieur «Collaborateur Juriste Notarial» enregistré au RNCP au niveau 5, sous l'autorité du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (fiche 36685 – codes 128g,345 et 128) - Arrêté du 13 décembre 2021, respectivement publié au J.O du 14 janvier 2022. - Voir l'arrêté.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du BTS Collaborateur Juriste Notarial (ex. BTS Notariat) a pour perspective de travailler au sein d'un office notarial pour assister le notaire dans la rédaction d'actes simples ou plus complexes, le traitement juridique, administratif ou comptable et la gestion de biens immobiliers à vendre ou à louer.



ECTS

120 crédits

CAMPUS DÉLIVRANT LA FORMATION

LYON - PARIS - RENNES

NIVEAU D'ENTRÉE / PRÉ-REQUIS

Formation ouverte aux candidats titulaires d'un BAC ou d'un niveau 4 validé

NIVEAU DE SORTIE

BAC +2

MODALITÉS D'ADMISSION

Étude du dossier de candidature complet

+

Tests en ligne niveau BAC en culture générale, français, anglais et logique

+

Entretien individuel de motivation

Réponse sous 48h à l'issue de l'entretien

CANDIDATER

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Le futur titulaire du BTS Collaborateur Juriste Notarial (ex. BTS Notariat) exercera principalement au sein d'un Office notarial de structure juridique individuelle ou sociétaire. Il peut également évoluer au sein d'autres organisations, liées ou non au notariat, telles que les chambres départementales, le conseil régional des notaires, le centre de recherches, d'information et de documentation notariales, le conseil supérieur du notariat, ou encore un centre de gestion agréé, une collectivité territoriale...

COMPÉTENCES ET APTITUDES VISÉES

Missions réalisables en alternance ou en stage

- Accueil et accompagnement de la clientèle de l'Office notarial
- Traitement juridique, administratif et comptable des dossiers
- Production d'actes
- Formalisation des actes
- Négociation de biens à vendre ou à louer

MÉTIERS VISÉS

Le titulaire du BTS Collaborateur Juriste Notarial (ex. BTS Notariat) peut prétendre aux postes d'assistant rédacteur d'actes, assistant formaliste, collaborateur(trice) de notaire, de secrétaire ou de négociateur de biens à vendre ou à louer. Il pourra évoluer avec l'expérience vers plus d'autonomie et de responsabilités.

POURSUITE D'ÉTUDES À L'ESUP ET PASSERELLES

- Bachelor Négociation-Conseil en Patrimoine Immobilier et Financier
- Passerelle envisageable en école de commerce, licence professionnelle ou licence générale universitaire

En savoir plus sur le BTS Collaborateur Juriste Notarial

École Supérieure
de Commerce
et de Management
Bac+2 à Bac+5
Alternance ou Initiale

esup
actual business school

PROGRAMME DE FORMATION

PÉRIODE DE RENTRÉE

Fin septembre - début octobre
(dates et calendrier de
formation sur demande)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Classique : 14 semaines de stage
minimum sur 2 ans

ou

Alternance en contrat de
professionnalisation ou en
contrat d'apprentissage, 3 jours
par semaine en entreprise

OFFRES EN ALTERNANCE

DURÉE DE FORMATION

2 ans

NOMBRE D'ÉTUDIANTS / STAGIAIRES PAR SESSION

Entre 15 et 25

ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

- Environnement technique, juridique, économique et managérial du notariat
- Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial
- Accompagnement du client selon les règles déontologiques
- Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère (Anglais)

PROJETS PROFESSIONNELS

- Conduite et présentation d'activités professionnelles

LES + DU BTS COLLABORATEUR JURISTE NOTARIAL À L'ESUP

- Préparation et passage des certifications VOLTAIRE, TOEIC Bridge et ICDL (pour les initiaux uniquement)
- Licences Office 365, 7Speaking et ScholarVox offertes par l'ESUP le temps de votre scolarité
- Concours de talents national Top Pros ESUP
- Formation à Signature, logiciel de rédaction d'actes notariés de Fiducial

OPTIONS

- Voyages d'études organisés chaque fin d'année - 3 semaines en août - 10 destinations possibles

En savoir plus sur notre pédagogie à l'ESUP : méthode, moyens et outils utilisés

EXAMENS OFFICIELS

Les évaluations du BTS Collaborateur Juriste Notarial (ex.BTS Notariat) se déroulent en fin de 2e année, de mai à juin, sous forme d'épreuves dites ponctuelles. Les modalités d'examen et de passage sont organisées directement par les Académies dont dépendant nos campus de Rennes et Paris. Elles sont diffusées par le Rectorat courant février de chaque année.

DÉTAIL DES ÉPREUVES	COEFFICIENT	FORME	DURÉE
Culture générale et expression	3	écrit	3h
Langue vivante étrangère	2	écrit et oral	2h + 20'
Environnement technique, juridique, économique et managérial du notariat	4	écrit et oral	3h + 30'
Accompagnement du client selon les règles déontologiques	3	oral	30'
Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial	5	écrit	4h
Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise	5	écrit	4h

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du BTS C/JN (ex. BTS NOT) en cas d'échec à la Certification. Possibilité de bénéficier d'équivalence(s) lors du passage de l'examen officiel du BTS C/JN (ex. BTS NOT) pour les personnes ayant déjà obtenu un autre BTS. Un rattrapage aux épreuves de BTS est accessible aux candidats sous conditions -

90% TAUX DE PRÉSENTATION

92% TAUX DE RÉUSSITE

100% TAUX D'INSERTION

EN SAVOIR + SUR NOS TAUX DE RÉUSSITE

www.esup.fr

Établissement d'enseignement supérieur privé

RESTONS CONNECTÉS !



École Supérieure
de Commerce
et de Management
Bac+2 à Bac+5
Alternance ou Initiale

esup[®]
actual business school